

**Joins-toi à nous et  
viens faire LA différence.**  
cssdm.ca/emploi



## Coordonnatrice ou Coordonnateur Prévention / Santé et sécurité du travail

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

**Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche une coordonnatrice ou un coordonnateur en prévention /santé et sécurité du travail pour occuper un poste régulier à temps plein afin de contribuer activement à la réussite de TOUS ses élèves.**

Vous êtes un leader engagé, audacieux et bienveillant, prêt à faire une réelle différence dans la mission éducative du CSSDM ?

Rejoignez notre organisation et devenez cadre au sein du plus grand centre de services scolaire du Québec !

### Rôle et responsabilités

Sous l'autorité de la Direction adjointe du Service des ressources humaines et dans le respect de la mission, de la vision et des valeurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) ainsi que des orientations stratégiques approuvées par les autorités compétentes, le ou la titulaire du poste est responsable de la gestion et de l'application de la santé et sécurité du travail pour le volet prévention. Le ou la titulaire de ce poste exerce un rôle-conseil auprès de l'ensemble des gestionnaires du CSSDM sur toute question relative à son champ d'interventions. Cet emploi comporte l'exercice de fonctions de gestion telles que la planification organisationnelle, l'organisation du travail, le contrôle et l'évaluation.

Plus particulièrement, la personne recherchée aura les principales attributions suivantes :

1. Gérer de manière efficace et efficiente (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) l'ensemble des programmes, des activités et des ressources ayant trait à la prévention concernant les ressources humaines du CSSDM.
2. Contribuer étroitement à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre de plans d'action afin d'atteindre les objectifs organisationnels du CSSDM en ces matières.
3. Voir à l'élaboration, la diffusion et la mise en place des politiques, programmes et procédures relatives à la santé-sécurité et à la prévention.
4. Conseiller et soutenir la direction et les gestionnaires dans l'interprétation et l'administration des différentes politiques et programmes sous sa responsabilité.
5. S'assurer du recrutement, de l'orientation et de la formation des ressources humaines en prévention pour le Bureau des services-conseils en assiduité au travail (BSCAT).
6. Représenter le BSCAT et le CSSDM sur différents comités et auprès d'instances internes ou externes, dans son champ de compétence.
7. Soumettre des indicateurs en matière de santé-sécurité, soulever et analyser les écarts quant aux objectifs poursuivis et mettre en place les mesures correctrices qui s'imposent. Voir à l'élaboration du portrait statistique des événements accidentels et émettre les recommandations appropriées.
8. Faire preuve d'une excellente connaissance des différents règlements et normes en prévention SST. Jouer un rôle d'expert auprès de l'organisation.
9. Coordonner la démarche d'identification et d'analyse des risques SST dans les établissements et la mise en place de mesures préventives et correctives.
10. Coordonner et assurer le suivi des directives en lien avec des maladies infectieuses, contagieuses, à déclaration obligatoire ou tout autre problématique de santé jugée pertinente.
11. Assurer la gestion du personnel sous son autorité (analystes, technicien et infirmière)

12. Coordonner et encadrer les activités et les interventions de l'équipe de prévention SST dans tous les dossiers pertinents à la prévention SST.
13. Émettre des directives et voir à la formation et l'accompagnement des gestionnaires quant au processus d'enquête et d'analyse des accidents de travail et aux choix de mesures préventives et correctives.
14. S'assurer que le CSSDM réponde aux obligations découlant de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail et de tout autre législation SST.
15. Coordonner les comités de santé et sécurité du travail et assurer l'autorité fonctionnelle des représentants des travailleurs en santé et sécurité.
16. Soutenir et conseiller les gestionnaires du CSSDM en matière de gestion intégrée de la prévention et de la présence au travail.
17. Entretenir des liens de qualité avec les partenaires (CNESST, médecins, gestionnaires, organismes externes, syndicats, services internes et autres).
18. Agir comme rôle-conseil dans le volet médical et administratif (limitations fonctionnelles, évaluation de poste, etc.).
19. Répondre aux demandes des inspecteurs et professionnels de la Direction régionale de santé publique (DRSP) et coordonner les visites et autres interventions (plaintes, droit de refus, inspections)
20. Exercer une juridiction fonctionnelle sur le personnel sous sa responsabilité; les soutenir, encadrer, accompagner, évaluer et conseiller au quotidien.
21. Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction, et qui lui est confiée par sa supérieure immédiate

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la [carte des territoires](#).

### **Qualifications requises**

- Diplôme universitaire terminal de 1<sup>er</sup> cycle sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans dans un champ d'études approprié
- Six (6) années d'expérience en santé et sécurité du travail, dont trois (3) années d'expérience pertinente en gestion de personnel
- Excellente connaissance des lois et règlements inhérents au domaine de la santé et de la sécurité au travail.
- Excellente maîtrise du français, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

### **Exigences particulières**

- Connaissance avancée des logiciels Virtuo, Word, Excel et PowerPoint.

*\* Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'[évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec](#) est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).*

*\*Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.*

### **Atouts**

- Une formation dans un domaine de la santé pertinent à la fonction.
- Connaissances des dispositions pertinentes dans les différentes conventions collectives en vigueur dans le secteur de l'éducation.

### **Profil recherché**

La personne recherchée devra faire preuve de leadership, d'autonomie et avoir un esprit analytique. De plus, elle devra avoir de fortes habilités relationnelles, de bonnes aptitudes en négociation et en travail d'équipe.

### **Rémunération et conditions de travail**

Salaires annuels entre **106 427 \$ et 141 898 \$** (classe 9) selon votre scolarité et vos expériences de travail.

Les attestations d'expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées au plus tard 30 jours suivant l'entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit rétroactif. Ces attestations doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

**Être cadre au CSSDM, c'est avoir des conditions d'emploi\* qui font toute une différence, notamment :**

L'accès à un programme d'insertion professionnelle pour les nouveaux cadres, un accompagnement via des formations et du codéveloppement, un régime d'assurances collectives, un fonds de pension à prestations déterminées, (6) six semaines de vacances par année et un congé durant le temps des fêtes, une possibilité de travailler en mode hybride, l'opportunité de faire partie d'une association de cadres scolaires, et bien d'autres avantages qui sauront vous convaincre de vous joindre au plus grand centre de services scolaire du Québec.

*\*Certaines conditions s'appliquent.*

**Autres informations**

- **Processus de sélection** : entrevue de sélection et tests en lien avec les fonctions principales du poste dans la semaine du 25 juin 2025.
- **Date d'entrée en fonction** : 11 août 2025

**Pour postuler**

**[Cliquez ici](#) pour déposer votre candidature et contribuer à la mission éducative du plus grand centre de services scolaire au Québec.**

**Date limite pour postuler : 24 juin 2025 à 23h59**



*Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.*

*Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.*

*Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État (la « LLÉ »). La LLÉ prévoit notamment que le CSSDM respecte la laïcité de l'état et ses principes, incluant la séparation de l'état et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes ainsi que la liberté de conscience et la liberté de religion. De plus la LLÉ prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).*